

**Réaction de Paralytic Cérébrale France  
aux annonces du Premier ministre  
lors de la conférence des métiers du médico-social**

Jacky VAGNONI, Président de Paralytic Cérébrale France

**Paralytic Cérébrale France participait, ce jour, à la conférence des métiers du médico-social présidée par le Premier ministre, en présence des membres du Gouvernement.**

*« Paralytic Cérébrale France salue les annonces positives du Premier ministre concernant l'élargissement des revalorisations salariales à la filière médico-éducative : éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, ... même si nous regrettons qu'à ce stade, les filières techniques et administratives (qui représentent bien souvent les plus bas salaires) ne soient pas prises en compte.*

*Nous adressons nos plus vifs remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont œuvré pour permettre ces nouvelles avancées.*

*Nous pensons d'abord aux personnes en situation de handicap qui, nous l'espérons, vont pouvoir retrouver, à travers ces annonces, un accompagnement qui réponde à leurs besoins et leurs aspirations.*

*C'est aujourd'hui un réel espoir après de trop longs mois de difficultés, de doutes et de précarisation. Les personnes en situation de handicap ont besoin de stabilité. Ces annonces sont de nature à leur permettre d'évoluer dans un environnement plus apaisé et c'est assurément une bonne nouvelle.*

*Ce premier pas doit servir à la reconstruction d'un secteur qui a beaucoup souffert. Il va falloir du temps pour remettre le secteur sur de bons rails et pour le sortir de cette logique mortifère de déqualification et de paupérisation.*

*Nous appelons maintenant le Gouvernement, les conseils départementaux et les fédérations employeurs à permettre la mise en œuvre rapide, sur le terrain, de ces revalorisations et à parachever la convergence des conventions collectives pour plus de lisibilité et d'équité.» précise Jacky VAGNONI, Président de Paralytic Cérébrale France.*

**Contact presse :**

Anne de LANDER - 06 61 77 48 72 - [annedelander@gmail.com](mailto:annedelander@gmail.com)

Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale (avec ou sans polyhandicap).

Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire, situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 300 collaborateurs (ETP).

Le réseau de Paralysie Cérébrale France accompagne, chaque jour, près de 8 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers plus de 200 établissements et services médico-sociaux ou habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 25 000 personnes, proches-aidants et professionnels, mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité de gouvernance du CNCPH, du Conseil de la CNSA et de Collectif handicaps, Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche...

[www.paralysiecerebralefrance.fr](http://www.paralysiecerebralefrance.fr)